



Mesdames, Messieurs les Président(e)s d'associations

**OBJET : Dossier de demande de subvention**

Madame, Monsieur,

En ce début d'année, je tiens tout d'abord à vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, mes vœux les plus sincères pour 2025.

Que cette année soit riche en réussites et en accomplissements pour votre « association » et qu'elle vous apporte satisfaction dans vos projets et engagements.

Les associations sont le cœur battant de notre Ville. Grâce à votre investissement quotidien, Solesmes est une ville dynamique, attractive et vivante. Votre engagement bénévole contribue à renforcer le lien social, à proposer des activités variées aux habitants et à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, pour tous les âges, de la petite enfance aux aînés.

Consciente du rôle essentiel que jouent les associations, la municipalité consacre un budget significatif au soutien de la vie associative.

Malgré un contexte financier national incertain, nous réaffirmons notre volonté de maintenir cet accompagnement afin que Solesmes continue d'offrir à chacun des opportunités de loisirs, de culture et de partage.

Parce que Solesmes est une ville qui bouge, une ville ouverte et solidaire, nous sommes fiers de porter haut notre devise.

« A Solesmes, on cultive la différence, pas l'indifférence, Solesmes, Ville inclusive et attractive ».

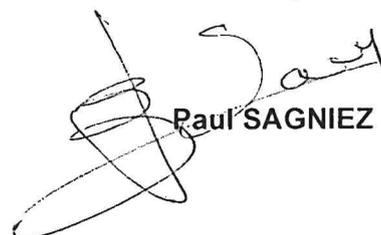
Vous trouverez ci-joint le dossier de demande de subvention pour l'année 2025.

Nous vous invitons à en prendre connaissance et à le retourner dûment complété avant la date limite indiquée.

L'équipe municipale reste bien entendu à votre disposition pour toute question ou accompagnement dans vos démarches.

Dans l'attente de poursuivre ensemble cette belle dynamique associative, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus sincères.

**Le Maire,**

  
**Paul SAGNIEZ**



Tout courrier doit être adressé à Monsieur le Maire de la Commune de Solesmes

☒ Hôtel de Ville – Place Jean Jaurès – BP 19 – 59730 Solesmes

☎ 03 27 72 17 70 [N@mpiricolesmes@solesmes.fr](mailto:N@mpiricolesmes@solesmes.fr) @ [www.solesmes.fr](http://www.solesmes.fr)



## LETTRE AUX ASSOCIATIONS

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-joint un dossier de subvention à remplir et nous retourner avant le quinze février 2025.

### CRITERES D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

- *Nombre de licenciés ou adhérents dans le club*
- *Nombre de licenciés jeunes*
- *Niveau de compétition des équipes*
- *Participation à l'animation sportive et culturelle de la Ville*
- *Participation à la renommée de la Ville*
- *Nombre d'équipes engagées en compétition*
- *Effort d'autofinancement du club*
- *Nature de la discipline sportive*
- *Nombre de licenciés ou adhérents résidant dans la commune*
- *Participation aux actions de prévention et d'insertion*
- *Nombre de spectateurs.*

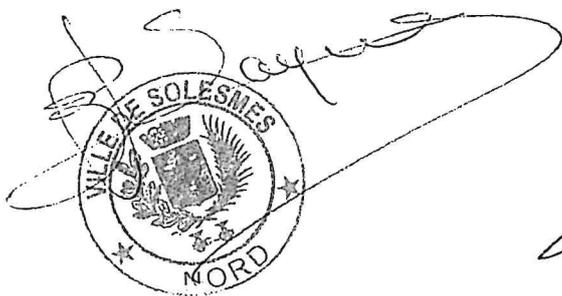
Les dossiers seront examinés au cas par cas, ainsi que la trésorerie de votre association. Dans cette période difficile nous comptons sur le bon sens de chacun pour vos demandes de subventions.

Sportivement !

Monsieur le Maire,  
Paul Sagniez

L'adjoint au sport,  
Stéphane Hooge

Le délégué aux associations  
Adrien Claisse



Tout courrier doit être adressé à Monsieur le Maire de la Commune de Solesmes

✉ Hôtel de Ville – Place Jean Jaurès – BP 19 – 59730 Solesmes

☎ 03 27 72 17 70 ✉ mairiesolesmes@solesmes.fr @ www.solesmes.fr